

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET SUR LES EFFORTS EN FAVEUR DES ZONES RURALES, À TULLE LE 17 JANVIER 2015

17 JANUARY 2015 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président du Conseil régional,
Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les parlementaires et élus,
Monsieur le maire de Tulle,
Messieurs les préfets,

Mesdames et Messieurs qui représentez les forces vives de ce département de la Corrèze, je venais vous présenter mes vœux, comme je le fais chaque année, mais les circonstances font que cette cérémonie prend un tour particulier. Elle se situe quelques jours après la terrible épreuve que notre pays a affrontée, et aussi après le sursaut collectif formidable dont il a été capable.

Comme tous les Français, vous avez été bouleversés par les actes odieux qui ont coûté la vie à 17 personnes : des journalistes de Charlie Hebdo, parce qu'ils étaient journalistes, parce qu'ils étaient libres et des policiers, parce qu'ils les protégeaient, parce qu'ils nous protégeaient et puis des Juifs, parce qu'ils étaient juifs.

Comme beaucoup de Français, vous avez voulu vous rassembler, pour clamer votre attachement à la liberté, à la liberté d'expression, qui ne se négocie pas, qui fait partie de nos valeurs essentielles, de ce que nous sommes, de ce que des générations ont obtenu par leurs combats. Mais vous vous êtes rassemblés aussi pour la laïcité, pour les droits de l'Homme, pour la dignité, pour la démocratie.

Comme tous les Français, vous êtes sortis de cette tragédie, à la fois, plus forts dans vos convictions, et plus déterminés pour les défendre. Parce qu'ici, sur cette terre du Limousin, sur cette terre de Corrèze, on sait ce qu'est la résistance, on sait ce qu'est la mémoire. On sait ce que le fanatisme, l'intolérance et la haine peuvent provoquer. On se souvient de ce que la barbarie a pu commettre d'horreurs il y a soixante-dix ans.

Samedi et dimanche derniers, vous étiez, en Corrèze, plus de 20.000 à marcher. J'allais dire, à marcher au milieu des 4 millions de Français qui avaient décidé aussi de répondre ensemble à l'attaque dont la France avait été victime. Parce que dans chaque village, dans chaque ville, c'est la France qui se dressait. C'est la France qui affirmait qu'elle ne céderait jamais à la peur. C'est la France qui déclarait qu'elle ne reculerait pas devant la terreur, qu'elle serait toujours là, debout et fière. Fière de son idéal, de ce qu'elle défend, de ce qu'elle porte, de ce qui la constitue. Fière aussi du courage des forces de sécurité, policiers et gendarmes. Fière de notre peuple et de sa magnifique dignité, quand il se met en marche. Fière de la solidarité internationale qui nous a été témoignée.

Voilà ce que signifie le 11 janvier. Nous sommes un seul pays, un seul peuple, une seule France. Une France sans distinction de religions, de croyances, de sensibilités. Une France ardente, face à celles et ceux qui veulent nous installer je ne sais quelle guerre de religions en notre sein. Une France dans toute sa diversité, dès lors qu'elle sait faire son unité, et qu'elle fait de nos différences, non pas des séparations, mais une chance.

Voilà ce que nous ne devons jamais oublier. Ne pas oublier les victimes. Ne pas oublier non plus les blessés, qui sont encore en train de souffrir, meurtris dans leur chair. Ne pas oublier aussi les héros. Les héros, ce sont ceux qui ont sauvé des vies. Je pense à ce jeune Malien qui est venu au secours des otages, dans le magasin Hyper Cacher, ce jeune Malien qui est aujourd'hui un jeune Français, parce qu'il en avait fait la demande et qu'il pouvait y prétendre légitimement.

Oui, il y a eu des héros. Je pense aussi à ces otages, ce chef d'entreprise, à Dammartin-en-Goële, à celui qui était caché et qui communiquait avec les forces de gendarmerie. Oui, il y a des héros : ce sont ceux qui sont morts, ce sont ceux qui sont vivants, et pour lesquels nous devons aussi être nous-mêmes.

Ne pas oublier non plus les tensions qui traduisent les séparations, les tentatives, les dérives, les ruptures qui existent dans notre société, et qui provoquent des comportements qui sont inadmissibles.

Ce sursaut de notre pays est aussi un appel : un appel à plus de fermeté dans le respect des règles de la République £ un appel à plus de fraternité dans nos relations sociales £ un appel aussi à plus d'égalité dans la diffusion du savoir, la transmission des connaissances, dans l'apprentissage de la citoyenneté £ un appel à plus de République, dans l'engagement que chaque citoyen et chaque citoyenne doivent mettre au service de la communauté nationale. Parce que je ne connais pas d'autre communauté que la communauté nationale.

Face aux menaces, qui demeurent, la sécurité des Françaises et des Français doit être assurée. D'ores et déjà des mesures ont été prises, avec une mobilisation sans précédent des forces de l'ordre. Des militaires ont même été déployés, 10.000, pour protéger sur le territoire des lieux symboles de notre République, des écoles, mais aussi des lieux de culte, des synagogues, des mosquées, voire des églises. Il faudra, dans les jours et dans les semaines qui viennent, faire en sorte que soient donnés les moyens de lutter plus efficacement contre la menace terroriste mais dans le respect de l'Etat de droit. C'est ce que j'aurai à prendre comme décision lors du Conseil des ministres de mercredi prochain. Le gouvernement y travaille, autour de Manuel VALLS.

Il y aura des décisions prises pour renforcer encore nos moyens de renseignement c'est nécessaire. Nous ne le ferons d'ailleurs pas seuls mais avec les Européens et aussi tous les partenaires qui contribuent à mieux connaître ces réseaux djihadistes. Parce que, ne nous y trompons pas : ce qui s'est produit en France s'est déjà produit ailleurs. Il y a lieu de penser que ce sont des interventions extérieures qui en ont décidé.

Alors nous devons aussi contrôler les déplacements qui peuvent concerner un certain nombre de nos concitoyens oui, de nos concitoyens dans les zones de combats. J'avais déjà alerté sur la question des combattants dits « étrangers » : 1.200 ressortissants français sont en Syrie, en Irak. En Europe, le chiffre pour les Européens atteint même 4.000. C'est dire si nous devons contrôler les déplacements, toujours dans le respect du droit. Nous devons faire en sorte que nous puissions connaître ceux qui se déplacent, et qui peuvent aller combattre, puis ensuite revenir, et porter le conflit sur notre territoire. Nous devons également avoir vis-à-vis d'internet, toujours dans le respect des libertés, une surveillance beaucoup plus ferme et efficace, pour que des apologies du terrorisme, du racisme ou de l'antisémitisme ne soient pas proférées sur un certain nombre de sites £ mais aussi pour que nous puissions surveiller, à travers internet, ce qui peut se préparer, y compris contre notre propre liberté. Et puis nous avons aussi à prendre des mesures sur les prisons. On voit bien qu'elles sont, dans beaucoup de cas, l'occasion de rencontres qui peuvent, avec la propagande djihadiste, provoquer un certain nombre de dérives. C'est de tout cela qu'il faudra parler, mais surtout tout cela qu'il faudra engager et j'y veillerai.

Nous avons, je l'ai dit, une menace à l'extérieur, celle de l'islamisme radical qui frappe en Afrique, Moyen-Orient, avec une barbarie dont nous sommes informés. L'est-on suffisamment sur ce qui se passe au Nigeria, avec des femmes enlevées, des enfants massacrés, des villages et des villes rasés ? Sur ce qui se produit en Syrie avec tout ce cortège d'horreurs dont nous devons penser qu'il ne concerne pas simplement les populations qui sont victimes mais notre propre sécurité ?

J'ai pris des décisions parfois elles ont été bien comprises, parfois moins lorsqu'il a fallu s'engager pour le Mali, pour le Sahel, pour l'Afrique de l'Ouest, où l'opération dite « Barkhane » mobilise aujourd'hui 3 000 soldats £ s'engager encore récemment en Irak, là où nous n'étions pas allés, parce que nous considérons justement, il y a plus de dix ans, que ce n'était pas la bonne décision. Mais aujourd'hui, alors qu'un groupe terroriste massacre et tue, notre responsabilité est de ne pas aller là où nous ne sommes pas souhaités, mais de pouvoir apporter aux autorités irakiennes le soutien qui était nécessaire et qui est encore nécessaire.

Mais l'enjeu va au-delà de la sûreté à laquelle chaque citoyen a droit sur l'ensemble du territoire. L'enjeu, on le voit bien, c'est aussi après ce qui s'est passé, l'éducation, la lutte contre la déscolarisation, contre les dérives, contre les endoctrinements, contre l'incompréhension même qui peut saisir un certain nombre de jeunes dans nos quartiers. C'est aussi le suivi de ces jeunes quand ils sont les plus exposés à l'embrigadement, à l'endoctrinement. Nous avons donc beaucoup à faire. S'il y avait un mot qui devait résumer ce qui doit être fait au plus haut niveau de l'Etat et partout dans la société, après cette terrible épreuve que nous avons été capables de surmonter parce que nous avons fait face, c'est l'engagement. C'est ce que nous sommes prêts à faire les uns et les autres, les

avons fait face, c'est l'engagement. Qu'est-ce que nous sommes prêts à faire les uns et les autres, les uns avec les autres, pour que nous soyons capables d'être une République pleine et entière ? C'est une mobilisation générale qui n'est pas simplement celle sur la sécurité, nécessaire et indispensable pour nous protéger et c'est aussi le mouvement que nous devons donner à notre pays.

L'enjeu, c'est de préserver ce qui a fait notre force, c'est-à-dire notre unité, il ne s'agit pas d'appeler à l'unité pour l'unité. Il y a des clivages qui existent dans notre pays, ils doivent être respectés parce qu'ils sont le fondement de la démocratie, parce que nos concitoyens ne pensent pas la même chose sur tout. Mais quand l'enjeu est l'essentiel, quand il s'agit de notre propre avenir, de notre propre Nation, il faut éviter les mauvaises querelles, les surenchères, les amalgames, il faut faire que nous soyons au niveau que les Français nous ont indiqué.

Comme chef de l'Etat, ma responsabilité est d'y veiller. On doit continuer de vivre, la vie doit continuer, parce que ce serait céder à la peur et au terrorisme que de changer nos habitudes, nos modes de vie, nos activités économiques, nos activités associatives, bref ce qui fait que nous sommes la France. Nous devons continuer à vivre comme nous le voulons, la vie doit continuer. Mais rien ne sera plus vraiment comme avant ces événements, comme avant le 11 janvier. Nous devons nous hisser pour que nous soyons à la hauteur de l'esprit du 11 janvier.

Nous devons poursuivre notre tâche avec ardeur, réformer avec audace parce qu'il y a encore tant à faire : la croissance à stimuler, l'emploi à créer, la transition énergétique à réussir, le défi numérique à relever, les inégalités sociales et territoriales à réduire. C'est le sens de l'action que j'ai engagée, notamment sur le plan des territoires.

Lorsque je suis venu ici, l'année dernière, pour la cérémonie de vœux, la loi sur les métropoles venait d'être votée. Onze métropoles ont été créées depuis. Les métropoles sont un atout pour notre pays parce qu'il nous faut des villes fortes, dynamiques. Mais les métropoles ne peuvent pas représenter tout le territoire français, elles ne peuvent pas absorber toute la richesse française. Alors, j'ai voulu que la réforme des territoires puisse être encore prolongée, poursuivie.

On la jugeait impossible, on me disait que cela avait été tant de fois essayé et tant de fois abandonné ! Nous avons tenu bon, là encore, et fait en sorte que l'organisation territoriale de la France puisse être modifiée : 13 régions au lieu de 22, ce n'est jamais facile de demander à une région, la région Limousin par exemple, de s'unir avec deux autres, la région Aquitaine et la région Poitou-Charentes. Quand on dessine une carte, il y en a toujours qui vous disent : « il faudrait faire plutôt un autre mariage ».

D'ailleurs, à un moment, la région Limousin a été avec le Centre, puis est revenue ensuite avec l'Aquitaine et le Poitou-Charentes. Il y en avait d'autres qui étaient toujours plus imaginatifs, qui disaient qu'il fallait que certains départements partent ici, d'autres départements ailleurs.

Non, il fallait garder une cohérence et après discussion, concertation, vote du Parlement, la loi a été promulguée hier : 13 grandes régions plus fortes, capables de prendre davantage de décisions et notamment d'investissements.

Nous devons maintenant passer à une autre étape, clarifier les compétences, clarifier aussi les relations entre les collectivités et mettre à leur disposition des ressources dynamiques pour qu'elles puissent s'engager et investir. Aux régions, les compétences en matière de développement économique, de formation, de tourisme, d'aménagement du territoire. Aux départements, les solidarités sociales et territoriales, notamment dans les départements de l'espace rural. Aux communes et aux intercommunalités, le service de proximité, c'est-à-dire tout ce qui doit être au plus près des citoyens.

L'effort de péréquation, c'est-à-dire de justice entre les territoires, sera accentué pour qu'un meilleur équilibre se fasse entre territoires ruraux et territoires urbains, y compris entre les territoires urbains.

Une nouvelle impulsion sera donnée aux intercommunalités qui couvrent maintenant l'ensemble du territoire. Mais ces intercommunalités doivent davantage correspondre à des bassins de vie et être un cadre de démocratie locale. L'année 2015 sera l'année de la mise en œuvre de cette réforme avec, au mois de mars, les élections départementales et, à la fin de l'année, les élections régionales. De nouveaux élus, parfois les mêmes, pourront ainsi agir dans un cadre renouvelé.

En m'adressant à vous, ici, à Tulle, en pensant à la région Limousin, en pensant aussi aux départements de la Corrèze, je m'adresse aussi à tous nos compatriotes qui vivent dans l'espace rural et qui parfois s'interrogent, doutent, expriment un sentiment d'abandon, se posent aussi la question de savoir s'il y a un avenir. C'est d'ailleurs une question que beaucoup de nos concitoyens se posent ou qu'ils vivent : «

est-ce que nous avons un avenir ? » C'est ce que nous avons démontré, ces derniers jours : non seulement nous avons une histoire, une tradition, des valeurs, une force (celle que nous avons déployée dans ces derniers jours, quand nous avons été capables de nous mettre en face de cette menace, en face de cette agression), mais nous avons également un avenir et un avenir commun.

Mais je veux répondre à cette interrogation sur la ruralité. Elle affronte des défis spécifiques : le vieillissement de la population et parfois même une perte de population (les chiffres en témoignent), l'éloignement, l'enclavement, une perte de substance quelquefois sur le plan industriel... Mais il y a aussi tant d'atouts dans la ruralité : d'abord, l'agriculture qui nous permet de développer une industrie agroalimentaire particulièrement performante et un réseau de service public auquel les nouvelles technologies donnent une modernité et une qualité de vie, un environnement préservé, des associations nombreuses, des élus qui expriment une volonté à travers leurs collectivités. Voilà les atouts de la ruralité.

Mais nous devons avoir une vision et surtout une conception exigeante de la ruralité. D'abord en soutenant notre agriculture. J'ai négocié une réforme de la Politique agricole commune. Ce n'est jamais facile. Nous avons fait en sorte que les aides européennes soient davantage dirigées vers les éleveurs, notamment ceux présents dans ce que l'on appelle les « zones de montagne », les « espaces fragiles ». Cela se traduira progressivement par une majoration de 20 % d'ici à 2020, dans cinq ans, des aides directes dont bénéficient les agriculteurs, par exemple du Limousin et de la Corrèze. Les crédits européens pour le développement rural, dont ne bénéficient pas seulement les agriculteurs, vont augmenter de 60 % sur les cinq prochaines années. Cela permettra de moderniser les exploitations, de disposer de matériels plus performants, d'améliorer les conditions de vie, de travail des agriculteurs, mais aussi de financer bon nombre d'investissements dans l'espace rural.

Et puis l'excellence, c'est aussi l'excellence de nos produits, au plan local, au plan international. Je fais en sorte que les marchés publics puissent être simplifiés, pour que les produits locaux soient davantage présents dans l'ensemble des restaurations collectives, et pour que nous puissions avoir des circuits courts qui bénéficient à notre agriculture.

A l'étranger, je veille à faciliter l'ouverture de nouveaux marchés, en Chine, en Algérie, en Turquie, pour lever des barrières, et pour que nous puissions développer notre agriculture. Je sais ce qui s'est produit notamment avec la crise en Ukraine et l'embargo russe, ce qu'a généré un certain nombre de décisions, notamment dans le domaine des fruits et légumes et dans l'élevage. C'est pourquoi je me suis rendu aussi en Russie, d'abord pour régler, autant qu'il était possible et la solution est encore loin d'avoir été trouvée la crise ukrainienne et mais aussi pour dire au Président russe que nous avons besoin aussi de rétablir la confiance. S'il y a des sanctions, elles ont des raisons. Nous sommes prêts à les lever, avec nos amis européens, dès lors qu'il y aura des progrès dans le règlement de la crise ukrainienne. Mais il ne peut pas y avoir de conséquences négatives pour l'agriculture française.

Je veux aussi insister sur les effets du pacte de responsabilité dans un territoire rural. Les allègements de cotisations sociales, les baisses de prélèvements, mais aussi le crédit impôt compétitivité emploi, cela vaut pour l'ensemble des entreprises, les artisans, les commerçants, les PME, parfois aussi les grands groupes et cela vaut pour toute l'agriculture. Cela représente, par exemple rien que pour la Corrèze, près de 5 % du revenu agricole.

Je pense aussi que nous devons avoir une conception plus élevée de la ruralité, voir ce que nous pouvons lui apporter à travers les défis que nous avons à relever. Chacun sait que la France va accueillir la conférence sur le climat, qu'il y a une transition énergétique et écologique à mener. Est-ce que cela peut avoir des effets positifs sur les territoires ruraux ? Oui, à condition que nous puissions ce sera l'objet de la loi sur la transition énergétique offrir des moyens d'investissements.

Je vais prendre quelques exemples. Dans le domaine de l'énergie renouvelable, par exemple de l'énergie photovoltaïque, sur la zone de la montagne, que vous connaissez bien, il y aura un investissement qui va être fait. La ministre de l'Ecologie va en décider dès lundi, grâce aux textes qui nous ont été présentés et qui permettent de réaliser ce type d'investissement. Un autre exemple : le barrage hydroélectrique que nous connaissons bien dans la Vallée de la Dordogne. La loi sur la transition énergétique va permettre que nous puissions prolonger les concessions, et ainsi permettre, par exemple, que cet investissement tant attendu de Redenat puisse être mené dans les prochaines années,

c'est-à-dire le plus vite possible.

D'une manière générale, les territoires ruraux peuvent être partie prenante de la transition énergétique. L'excellence des territoires ruraux, c'est également de nouvelles solidarités. Le monde rural n'est pas un monde figé. C'est un monde où des initiatives, des expérimentations peuvent être menées à bien. Par exemple, pour la prise en charge du vieillissement, je sais les initiatives du Conseil général de la Corrèze. J'y ai pris ma part, fut un temps, pour inventer de nouvelles formes d'accueil pour les personnes âgées. Là aussi, une loi va être votée sur le vieillissement, la dépendance. Les territoires ruraux seront les premiers destinataires de ce que nous pourrons mettre en œuvre grâce à cette loi, notamment les nouvelles technologies pour qu'elles soient à la disposition des personnes dépendantes, pour qu'elles puissent vivre en autonomie.

C'est le cas aussi pour l'accès aux soins, qui est un sujet majeur. Je sais que cela peut représenter de douter qu'il y ait un médecin encore à proximité et un service d'urgence qui puisse soigner. D'où l'effort que nous avons consenti. Il va être encore accentué dans la loi qui va être bientôt débattue au Parlement sur la santé. Par exemple, les maisons de santé vont être encore encouragées certaines sont inaugurées en ce moment même pour qu'il y ait un lien entre toutes les professions de santé, pour attirer ainsi des jeunes à venir s'installer, avec un lien avec l'hôpital public.

Toutes ces initiatives reposent souvent sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi j'ai fait de l'accès au numérique et au très haut débit l'une des priorités. Dans les contrats de plan entre l'Etat et les régions actuelles, des crédits importants vont être mobilisés (douze milliards d'euros pour l'ensemble des régions) pour la mobilité, pour l'enseignement supérieur, pour la recherche, pour la transition écologique, pour l'innovation, pour les filières d'avenir. Dans le Limousin, cela va représenter plus de deux cent millions d'euros. Cela sera d'ailleurs une des dotations les plus importantes par habitant. Là aussi, une subvention supplémentaire viendra du Programme des investissements d'avenir, pour le numérique. Il ne peut pas y avoir de fracture numérique qui s'ajoute à d'autres inégalités. Chaque citoyen et chaque entreprise, doivent pouvoir disposer de la meilleure technologie, quel que soit l'endroit du territoire où ils vivent.

Et puis, il y a certains grands projets d'infrastructures. Tous ne pourront pas être menés à bien. Il y a aussi à faire des choix. Mais ces projets d'infrastructures peuvent contribuer au développement des territoires. C'est la raison pour laquelle le décret de déclaration d'utilité publique de la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges a été signé. C'était une décision attendue depuis tellement longtemps que certains même s'en désespéraient. Elle ouvre la perspective d'une liaison TGV non pas simplement avec Paris mais avec les autres grandes villes de la future grande région Bordeaux, Poitiers, Limoges. Reste la question du financement qui devra être réglée, mais cela prendra sans doute du temps. C'est la responsabilité des collectivités, avec l'Etat, avec la SNCF. « Alors on va attendre ? On va attendre encore très longtemps ? » C'est la question que beaucoup se posent. D'où l'enjeu de la modernisation du réseau ferroviaire. J'ai fait en sorte que les territoires urbains et les territoires ruraux puissent trouver leur compte. On ne doit pas les opposer.

Oui, il va falloir que dans les territoires urbains, on améliore les réseaux de transport parce que ce sont des millions de voyageurs qui se déplacent et pas forcément avec le confort attendu, avec la sécurité souhaitée. Il faut donc que les investissements aillent là où vivent le plus grand nombre de nos compatriotes je suis le Président de tous ! Et puis, il faut aussi qu'il y ait des réseaux de transport qui puissent intéresser les territoires ruraux : le chemin de fer et les cars puisque cela fait l'objet d'une réforme débattue au Parlement.

Mais il faut aussi qu'il y ait une modernisation des grandes lignes et notamment de la ligne Paris Orléans Limoges Toulouse. Dois-je rappeler que c'est sur cette ligne-là que s'était produit un terrible accident à Brétigny ? Il faut moderniser ces lignes et le plus vite sera le mieux. C'est la raison pour laquelle cinq cent millions d'euros seront consacrés d'ici à 2020 à la rénovation de la ligne, permettant d'améliorer la régularité des trajets et de réduire, certes modestement, mais de réduire néanmoins le temps des déplacements. C'est aussi l'équilibre des territoires, l'égalité. Mais nous avons également un devoir de gestion, de bonne utilisation des deniers publics.

L'action publique est toujours un choix, un choix entre des priorités multiples. Ce qui doit compter, c'est la cohésion nationale. Tout ce que nous devons faire doit contribuer à la cohésion nationale. La

cohésion nationale, c'est le rassemblement des Français, autour de valeurs partagées et respectées. La cohésion nationale, c'est l'équilibre des territoires, c'est que tout citoyen puisse se sentir pleinement dans la communauté nationale, que personne ne puisse dire qu'il est oublié, qu'il est abandonné, qu'il est écarté parce qu'il ne vivrait pas au bon endroit, parce qu'il n'aurait pas fait le bon parcours, parce qu'il n'aurait pas la bonne origine. Tout citoyen doit être partie prenante du projet collectif.

La cohésion nationale, ce sont aussi des services publics. On les a redécouverts encore ces derniers jours : services publics de police, de gendarmerie, services publics de santé quand il faut apporter tout de suite un secours à des personnes qui sont victimes Services publics aussi de l'Education nationale, parce qu'on se retourne toujours vers l'école en lui demandant de faire parfois ce qu'elle n'est pas forcément obligée de faire : l'instruction oui, l'éducation nécessairement, mais quand il s'agit d'accompagner des jeunes qui sont délaissés, abandonnés par leur famille ou qui sont en rupture, alors on demande beaucoup aux enseignants ! On demande beaucoup aux personnels de l'école, d'où le sens de ma priorité pour l'éducation. Oui, nous avons besoin là aussi que l'école républicaine, avec la laïcité comme principe fondateur, puisse agir et préparer les jeunes. Toujours la cohésion nationale !

Face à une épreuve (qui est sans doute l'une des plus tragiques que nous ayons connues ces cinquante dernières années, l'attentat le plus lourd en nombre de victimes et en symbole aussi), il y a toujours deux attitudes. Il y a la peur. Ceux et celles qui y cèdent ou qui utilisent la peur pour que s'installent le repli, la régression et en fait la soumission £ ceux-là mêmes qui évoquent la soumission, l'invasion, la submersion, la subversion, souvent, s'y complaisent, veulent une France en petit, une France repliée, une France recroquevillée sur elle-même. Oui, face à la peur, cela peut être la tentation : l'isolement, la fermeture. Cela ne serait pas la tradition de la France. Cela ne serait pas le message porté par des millions de nos concitoyens le 11 janvier.

Nous devons donc en appeler à une autre attitude, celle qui toujours a fait avancer la France, qui suppose d'abord de la confiance, de la confiance en nous-mêmes, dans nos capacités, dans nos atouts, dans nos idées, dans notre histoire, dans notre idéal.

Cette attitude appelle aussi une exigence dans nos engagements, dans nos responsabilités, et sans doute, aussi, une forme de service à rendre. Pourquoi ai-je évoqué le service civique ces derniers mois ? Pourquoi ai-je dit que tous les jeunes qui pouvaient en faire la demande, devraient accéder à un service civique ? Parce qu'il y a tant de générosité dans notre pays, tant de volonté de servir les autres pour se mettre plus haut soi-même, qu'il faut répondre à cette demande de citoyenneté.

Cette attitude appelle enfin l'espérance. Parce que nous devons porter une volonté de dépassement, être fidèles à nous-mêmes pour avancer, progresser, réussir. La meilleure réponse que nous pouvons donner après l'épreuve, c'est de continuer à agir, de continuer à avancer, de changer le pays autant qu'il est possible.

Voilà les vœux que je voulais former devant vous. Ils sont simples, ils sont forts, ils sont à la mesure de ce que nous avons vécu, de ce que vous avez ressenti : confiance, exigence, espérance. Pour que les Français soient fiers de leur pays, fiers des valeurs qu'ils portent, fiers du message qu'ils livrent partout dans le monde. Même quand ce message est controversé, contesté, nous tenons bon, parce que la France, ce n'est pas n'importe quel pays du monde. La France, c'est le pays des libertés £ la France, c'est le pays où les droits de l'Homme ont été écrits £ la France, c'est le pays qui va faire avancer encore les devoirs qui sont les nôtres vis-à-vis de la planète.

Alors c'est sans doute ce sentiment que vous avez éprouvé ces derniers jours : à la fois le malheur qui nous frappait, l'épreuve que nous devons affronter et, en même temps, cette fierté, cette belle fierté d'appartenir à la France et à la République.

Vive la République et vive la France !